

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 juillet 2018

L'an Deux mil dix huit, le dix juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEFEBVRE, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs LEFEBVRE JC, LAGNEAU JJ, JACQUELIN C, AUDIN C, DESCOINS V, JACQUELIN A, TABARAN A, DELOST A, VENIAT S

EXCUSE(E)S : MESSIEURS BONNIAUD D, DODAT A, LAGNEAU T, VENIAT P, VALLET D

ABSENT(E)S : Madame VERNAUDON C

POUVOIR : Monsieur BONNIAUD D à Monsieur LEFEBVRE JC, Monsieur DODAT A à Monsieur JACQUELIN A, Monsieur LAGNEAU T à Monsieur LAGNEAU JJ

SECRETAIRE : Monsieur JACQUELIN C

I- PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2018

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal de la dernière réunion du 12 juin 2018, qui est adopté à l'unanimité.

II - DENOMINATION ET NUMEROTATION DES RUES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les travaux de relevés déjà effectués sur les lieux-dits de la Commune (réunion du 06 juillet 2017 au cours de laquelle un récapitulatif des habitations de campagne avait été fait).

Une estimation approximative et financière a été réalisée

- Plaques de rues avec un montant de 5 731.60 € HT
- numéros des maisons avec un montant de 885.05 € HT

Après discussion, le Conseil Municipal décide que, vu les coûts, seuls les numéros seront achetés dans un premier temps.

III-RECTIFICATIONS DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

Suite à un courrier de la Préfecture, la composition doit partiellement être revue.

La Commission d'Appel d'Offres:

Titulaires :

- LAGNEAU Jean Jacques
- BONNIAUD Dominique
- JACQUELIN Christian

Suppléante :

- AUDIN Chantal

De plus, suite à des demandes deux commissions sont complétées :

La Commission Fêtes et cérémonie :

- VENIAT Pierre
- DODAT Alexandre

La Commission Ecoles, Garderie, Cantine, Sports et Loisirs:

- VENIAT Pierre
- TABARAN Aurore
- DELOST Aurore
- DESCOINS Valérie
- VENIAT Sylvie
- VALLET David
- JACQUELIN Anthony

Enfin, deux déléguées sont nommées pour l'ATDA (Agence Technique du Département de l'Allier):

Titulaire :

- DELOST Aurore

Suppléante :

- VENIAT Sylvie

IV-DEMANDE DU SES

Le SES sollicite le Conseil Municipal pour l'achat de but mobile pour l'entraînement.

Un devis d'un montant de 928.20€TTC est présenté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'acquérir le but mobile qui restera propriété de la Commune.

Une délibération pour l'acquisition sera prise et une décision modificative sera apportée au Budget.

V- MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à la nomination de Monsieur CHIRAC Robin (nouveau professeur des écoles), le Conseil Municipal décide de procéder à la création d'un poste d'agent technique 2ème classe pour l'assister dans ses fonctions.

VI- LECTURE DU COMPTE-RENDU D'UNE REUNION AVEC LES PARENTS D'ELEVES

Le compte-rendu a été effectué par Madame TABARAN Aurore.

VII-LECTURE D'UNE LETTRE DES PARENTS D'ELEVES

Ce courrier concerne le comportement des employées travaillant à la cantine.

VIII-MENUS DE CANTINE

Ils seront établis par Monsieur VENIAT Pierre, Madame PHILIPPE Nathalie et un membre de la Commission Cantine.

IX - QUESTIONS DIVERSES

Madame AUDIN Chantal évoque l'existence des flaques d'eau dans la cour de l'école,
Le passage du Bibliobus dont les jours ont été définis.

La pose d'un miroir Route de Dornes en face du chemin des Vernins est envisagée.

Concernant la location de la salle des fêtes, il est rappelé que les manifestations du 14 juillet et de la fête patronale " Saint Laurent" et éventuellement pour une fête des écoles bénéficient de la gratuité en dehors des règles habituelles.

Plus aucune question, la séance est levée à 22h00.